

PREMIER ESSAI REGIONAL DE CORRELATION DES CLASSIFICATIONS

PEDOLOGIQUES UTILISEES EN AFRIQUE

RESULTATS DU SOUS-COMITE DU CRACCUS  
BRAZZAVILLE -2au 5 JUIN 1958

J. M. BRUGIERE

A sa 4ème réunion (Yaoundé 24 Janvier - 1er Février 1958) le Comité Régional de l'Afrique Centrale pour la Conservation et l'Utilisation des Sols (CRACCUS) avait prévu la constitution d'un Sous-Comité ayant pour mission d'étudier l'homogénéisation des systèmes de classification en usage au Congo Belge (INEAC), au Cameroun et en AEF (ORSTOM). Cette recommandation rejoignait, dans ce domaine, les conclusions de la 3ème Réunion du Conseil d'Administration du SPI (Yangambi 14 et 15 Octobre 1957).

Le Sous-Comité s'est réuni à Brazzaville en Juin 1958. Etaient présents :  
J. d'HOORE, Directeur du SPI - M. le Prof. AUBERT, - MM. SYS et BERCE, délégués du Congo Belge - M. SEGALIN, délégué du Cameroun - MM. BRUGIERE, BOYER et BOCQUIER, délégués de l'AEF.

M. SYS, Chef du Groupe de Cartographie de l'INEAC, exposa les principes de la classification utilisée au Congo Belge, qui en est à sa 3ème approximation ; c'est une classification morphogénétique et les critères utilisés sont, par ordre d'importance décroissante : le degré d'altération du matériau originel et le développement du profil (ordre) ; la nature de la matière organique, la puissance de l'horizon A<sub>1</sub> et la présence ou l'absence de gley (sous-ordre) ; l'apparition d'horizons génétiques caractéristiques (grands groupes) ; la saturation du complexe absorbant (petits groupes) ; la nature lithologique de la roche-mère (grandes familles) ; enfin la texture et la couleur, qui déterminent les catégories inférieures (séries).

Concernant cette classification, les principaux points de la discussion ont porté sur la profondeur d'examen de profil (1m20 pour les Belges), sur la valeur de la distinction entre sols de savane et sols de forêt, sur l'hydromorphie qui n'est pas considérée par les Belges comme un processus pédogénétique à part, enfin sur quelques points de terminologie (notamment sur le remplacement du terme podzolique, relatif à certains ferrisols et latosols, par le terme lessivé).

M. le Prof. AUBERT exposa alors la classification qu'il a mise au point pour l'ORSTOM et qui tient compte des sols d'Afrique, d'Afrique du Nord et de Métropole. La mise en évidence des conditions et processus de formation déduite de l'observation des caractères du profil, permet la classification en classes, sous-classes, groupes, sous-groupes, puis famille et séries de sols.

Les principaux points de la discussion ont porté sur les cuirasses, les rendzines, le lessivage oblique et les profils remainés. Les précisions demandées ont été données.

L'essai de corrélation a permis d'arriver à une bonne entente sur l'ensemble des classes, sous-classes, groupes et sous-groupes de la classification ORSTOM, prise comme base de discussion. Un gros effort réciproque a surtout était fait pour préciser les catégories les plus importantes : Ferrisols et sols ferrugineux tropicaux d'une part ; latosols et sols ferrallitiques d'autre part, ces sols étant très développés en Afrique Centrale. Les définitions proposées de part et d'autre permettent de dégager une concordance assez bonne dans l'ensemble, mais quelques points demandent à être précisés, remaniés et vérifiés.

.../...

O.R.S.T.O.M. Fonds Documentaire

N° : 29384

Cote : A

Il a été envisagé, pour les Belges, de préciser la limite entre les deux Ordres en cause, pour les Français, de revoir le caractère de présence de gibbsite, ce minéral pouvant vraisemblablement, dans certaines conditions, se développer avant la kaolinite.

Il est recommandé, pour la détermination des argiles, de faire toutes les analyses nécessaires (Analyse thermique différentielle, thermobalance, rayons X, analyses chimiques, capacité d'échange etc...).

\*

La correspondance des cartes pédologiques présentées est bonne, certains points devant cependant être revus à la lumière des études destinées à mieux préciser les sols ferrugineux tropicaux (ferrisols) et ferrallitiques (latosols):

- Congo Belge : Carte au 1/5.000.000e
- Cameroun : Carte au 1/2.000.000e
- A.E.F. : Carte au 1/5.000.000e

Les prospections doivent par la suite permettre de perfectionner ces premières esquisses, et il est recommandé des contacts aussi fréquents que possible pour la cartographie des zones forestières.

\*

La discussion a enfin porté sur les techniques de prospection, la description des profils, les fiches de profils, les techniques de laboratoire etc..

Il convient enfin de souligner l'importance d'une réunion de cet ordre, qui a permis, dans une atmosphère de franche camaraderie faite de compréhension réciproque et d'objectivité, d'obtenir des résultats substantiels, de préciser les idées, de mettre l'accent sur les quelques petites divergences qui nécessitent des études plus précises.

*Rede*

OFFICE DE LA RECHERCHE SCIENTIFIQUE  
ET TECHNIQUE OUTRE-MER

Année 1958

Tome VIII - Fascicule 2

20, rue Monsieur  
PARIS VII<sup>e</sup>

Analyses de livres, brochures et articles  
à l'intention des pédologues  
travaillant dans les territoires tropicaux  
de l'Union Française

O.R.S.T.O.M. Fonds Documentaire

N° : A 29384 - 29388

Cote : A